



Opération communale de développement rural – Agenda 21 local
Réunion de la Commission locale (provisoire) de développement rural du lundi 27 mai 2013

Présents : Voir liste en annexe

A l'ordre du jour :

1. Installation de la CLDR
2. Définition des objectifs du programme communal de développement rural - agenda 21 local
3. Divers

Le Bourgmestre préside la séance.

1. Installation de la CLDR

Missions

Les missions de la CLDR sont rappelées.

Organe consultatif, la Commission locale est associée à toutes les phases d'élaboration et de réalisation du programme communal de développement rural.

Présidée par le bourgmestre ou son représentant, elle compte dix membres effectifs au moins et trente membres effectifs au plus, ainsi qu'un nombre égal de membres suppléants. Un quart des membres effectifs et suppléants peut être désigné au sein du conseil communal. Les autres membres sont désignés parmi des personnes représentatives des milieux politique, économique, socioprofessionnel et culturel de la commune, des différents villages ou hameaux qui la composent, ainsi que des classes d'âge de sa population.

La CLDR se réunit au moins quatre fois par an (en soirée).

Sur base des éléments déjà rassemblés lors des réunions villageoises et groupes de travail, cette Commission aura pour première mission de proposer au Conseil, le projet de programme communal de développement rural – agenda 21 local à réaliser dans les 10 ans.

Le bourgmestre précise qu'il souhaite que le PCDR soit approuvé par le Gouvernement en mai 2014. La FRW souligne que ce délai est très court par rapport aux délais habituels, bien que jusqu'ici l'opération progresse rapidement.

Composition

La composition de la CLDR est présentée en annexe (liste des présences).

Cette composition est provisoire. D'une part elle devra être portée à minimum 32 membres afin d'intégrer les 8 membres désignés par le Conseil communal (5 de la majorité, 3 de l'opposition). Il est donc proposé de faire appel à de nouveaux membres (par exemple parmi les plus jeunes, le village de

Pareille non représenté ou encore le secteur économique). D'autre part, le décret prévoit que des membres effectifs et suppléants soient désignés en nombre égal (ce qui dans les faits a peu d'incidence, si le règlement d'ordre intérieur proposé est adopté, car celui propose les mêmes droits pour les uns et les autres). Il est convenu que les membres présents et excusés ce jour soient désignés en priorité en tant qu'effectifs.

Règlement d'ordre intérieur

Les éléments essentiels de la proposition remise en séance sont présentés. A l'article 22, il est proposé d'ajouter la disposition généralement adoptée dans les asbl : « Si le quorum n'est pas atteint, la décision peut être prise à la majorité simple des membres présents lors d'une nouvelle réunion convoquée à cet effet (dans un délai de) ». Le règlement à proposer au Conseil sera adopté lors de la prochaine réunion de la CLDR.

2. Définition des objectifs du programme communal de développement rural - agenda 21 local

Méthode de travail

Les tableaux résumant les résultats des réunions de consultation villageoise et des groupes de travail sont remis et présentés en séance. Ils font l'objet des commentaires ou ajouts présentés ci-dessous. **Pour la prochaine séance fixée au lundi 10 juin**, voire pendant la présentation, **il est demandé à chacun, au moins pour les thèmes de prédilection, de remplir la colonne « priorité » en fonction des indications proposées en bas de la première page du tableau**. D'autres propositions en termes d'objectifs (nouveaux objectifs, formulation) ou de pistes (nouvelles pistes, précisions) peuvent bien sûr encore être apportées.

Une mise en commun sera réalisée le 10 juin en 2 groupes de travail afin de faciliter les échanges. Si nécessaire une deuxième réunion sera convoquée d'ici la fin juin (date à déterminer). Sur ces bases une proposition d'objectifs finalisés et de fiches projets à étudier au cours du dernier trimestre sera proposée en septembre par le Bureau Lacasse et la FRW.

Synthèse des débats sur les objectifs et pistes

NB : les ajouts sont retranscrits dans le tableau en annexe permettant d'indiquer des priorités pour le 10 juin.

1. GT Aménagement du territoire, urbanisme et logement

- Objectif « Augmenter l'offre de terrains et aussi réaffecter les anciennes fermes » :
 - ajouter la piste « Etablir un cadastre des bâtiments afin de mener une politique proactive »
 - supprimer la piste : « En étendant le plan de secteur »
- Objectif « Bien intégrer pour vivre ensemble » :
 - ajouter les pistes
 - « Retour de zones urbanisables en zones vertes »
 - « Achat de zones urbanisables pour aménagement en zones vertes »

2. GT nature et environnement

- Objectif « Assurer la qualité des eaux souterraines » :
 - piste « Protection des zones de captage » : c'est une priorité pour le Collège
 - ajouter la piste : « Plantation de pièges à nitrates (moutarde, ...) »

3. GT agriculture

- Objectif « Essayer que les agriculteurs belges gardent ce qu'ils ont »
 - sous-piste « Sans attendre créer groupe de travail » : la FRW s'engage à le mettre en place en septembre
- Objectif « Permettre une reprise par les jeunes »
 - ajouter la piste « Regroupement de fermes » (cf. exemples au GDL)
- Objectif « Valorisation des producteurs locaux, autonomie alimentaire » :
 - piste « Rassembler les produits en 1 endroit » : référence aussi au marché de Han (qui fête ses 1000 marchés)
 - piste « Utiliser la N4 (atelier rural, relais) » : ajouter « ou atelier partagé »
 - ajouter la piste « Université populaire du goût et transmission du savoir-faire » (recettes encore connues par les plus âgés)
- Objectif « Développement de la filière agroalimentaire »
 - piste « Soutien d'une coopérative » : ce peut être via un atelier partagé (en réponse notamment à la difficulté ressentie par les petits producteurs de se mettre aux normes AFSCA)
- Objectif « Davantage sensibiliser la population » :
 - piste journées fermes ouvertes : il s'agit bien sûr de participer à l'opération organisée par la Région wallonne, donc simplement pour mémoire

4. GT Cadre de vie

- Objectif « Promouvoir et développer le réseau de promenades »
 - piste « Liaisons inter-villages » : une liaison cyclable a été réalisée entre Post et Heinstert (Une chaîne a du être placée)

5. GT Economie

- Objectif « Mettre à disposition des terrains et des bâtiments » :
 - piste « Agrandissement ZAE Tontelange » : viser également à attirer une entreprise exogène, moteur de création de PME locales
 - piste « Bâtiment avec des locaux pour entreprises » : cette proposition inclut le co-working (mais attention aux impacts fiscaux pour les travailleurs frontaliers)

6. GT services

- Rubrique « Enfance et jeunesse »
 - Vu les problèmes constatés (cf. cadre de vie, dernières ligne, petite délinquance), ajouter un objectif « Accueil des ados » et les pistes :
 - Utiliser les maisons de village
 - animateur de quartier
 Voir aussi les maisons de la famille au Canada.
 NB : Des mouvements de jeunes sont présents sur la commune (Patro et scouts).
- Objectif « Atter commune sportive »
 - ajouter la piste « Utiliser une église comme salle de sport ? »

7. GT énergie et GT mobilité pas de remarque

3. Divers

La prochaine réunion est fixée au lundi 10 juin à 20h00 à l'administration communale (salle Schuman)

JL. Blanchy

Pistes à ajouter au tableau remis en séance, suite à la réunion de la CLDR du 30/05/2007

GT	Objectifs	Piste	Priorité
GT Aménagement du territoire, urbanisme et logement	Augmenter l'offre de terrains et aussi réaffecter les anciennes fermes	Etablir un cadastre des bâtiments afin de mener une politique proactive	
	Bien intégrer pour vivre ensemble	Retour de zones urbanisables en zones vertes	
		Achat de zones urbanisables pour aménagement en zones vertes	
GT Nature et environnement	Protection des zones de captage	Plantation de pièges à nitrates (moutarde, ...)	
GT Agriculture	Permettre une reprise par les jeunes	Regroupement de fermes (cf. exemples au GDL)	
	Valorisation des producteurs locaux, autonomie alimentaire	Université populaire du goût et transmission du savoir-faire (recettes encore connues par les plus âgés)	
GT Services	Accueil des ados (Nouvel objectif)	Utiliser les maisons de village (Voir aussi les maisons de la famille au Canada)	
		Animateur de quartier	
	Attert commune sportive	Utiliser une église comme salle de sport ?	

Commune de Attert
Réunion de CLDR
Liste de présence du 27 mai 2013

NOM	PRENOM	LOCALITE	PRESENTS	EXCUSES
ARENS	Josy	POST	x	
CAVEZ	Christian	POST		
CAVEZ - TABURLAU	Marylène	POST		
COIBION	Jules	LOTTERT		x
COLLING	Marie-Madeleine	HEINSTERT		x
DEBILDE	François	NOBRESSART		x
DEHENEFFE	Aurore	TONTELANGE	x	
DELHOVE	Jean-Luc	SCHADECK	x	
HEINEN	Gabriel	SCHOCKVILLE	x	
HEYEN	Bernadette	HEINSTERT	x	
HOUSSA	Maurice	POST		
MAIROLT - TENRET	Caroline	HEINSTERT	x	
MAMBOUR	Jacques	METZERT		
MARCHAL	Annie	NOBRESSART	x	
MATHAY	André	LOTTERT		
MEYER	Jean-Marie	ATTERT		
PETIT	Catherine	NOBRESSART	x	
QUIRYNEN	Luc	LISCHERT	x	
RENSON	Bruno	ATTERT	x	
ROTTHIER	Jacques	NOBRESSART	x	
SCHMIT	Pierre-Oliver	TONTELANGE	x	
SINE - FREYNE	Bernadette	POST	x	
STILMANT	Laëtitia	TONTELANGE	x	
TASSIGNY	Benoît	NOTHOMB	x	
THILL	Bernard	THIAUMONT	x	
VANDERMEEREN	Fabian	POST	x	
MATTERN	Benoît	LOTTERT		
PIROTTE	Jean-Claude	Secrétaire communal		
THIRY	Emilie	FRW		
BLANCHY	Jean-Loup	FRW		